

AMAP « PANIER SAUL'IDAIRE »
Contrat « Fromage de chèvre »
Saison 2025



Le présent contrat est passé entre

D'une part

La productrice : Laurence NORRY
La Marquette
Chemin de César
89150 JOUY

&

D'autre part

L'adhérent :

Mr, Mme, Mlle N° d'adhérent :

Demeurant :

Téléphone (s) : Courriel :

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans les statuts de l'association « Panier Saul'idaire » et dans la **charte des AMAP** disponible auprès de l'association ou sur le site du réseau AMAP IdF : <http://amapidf.org>

L'adhérent s'engage pour un contrat « fromage de chèvre » pour la période d'avril à octobre 2025

- O - Plateau mensuel de 3 fromages à 22,00 Euros
Soit pour 7 distributions un montant total de 154,00 €.
- O - Plateau mensuel de 2 fromages à 14,00 Euros
Soit pour 7 distributions un montant total de 98,00 €.

Les livraisons auront lieu les 25/04 ; 23/05 ; 27/06 ; 25/07 ; 22/08 ; 26/09 ; 17/10 sauf indications contraires dont l'adhérent devra alors être informé. L'adhérent pourra venir chercher ses fromages ces jours de livraison entre 18h15 et 19h45.

Les plateaux « fromages de chèvre » seront composés de 2 ou 3/4 pièces selon le format choisi par l'adhérent et seront constitués chaque mois des produits ci-dessous suivant leur disponibilité, la qualité des laits, les conditions climatiques, la belle humeur des chèvres et à la discrétion de Laurence NORRY d'une pièce supplémentaire parfois :

Brique, bûche, pyramide, palet, crottin, faisselle, fromage blanc, yaourts.

On peut soit prendre plusieurs plateaux par adhérent et par livraison, soit partager un plateau auquel cas l'accord entre les cosignataires leur appartient.

Les heures de traite correspondant aux horaires de livraison, Laurence ne pourra rencontrer les amapiens « Panier Saul'idaire » que lors des AG ou de manière générale en dehors des horaires de traite, par exemple lors des repas partagés qui pourraient suivre les livraisons.

Les transports pour ces mêmes raisons doivent être décidés de façon concertée entre les consommateurs et la productrice.

L'adhérent s'inscrit dès maintenant pour assurer une permanence au partage d'une livraison « fromage de chèvre » ou participer à sa façon à l'observation de ces accords de partenariat.

Une visite de la chèvrerie (89-JOUY) sera possible en individuel en prenant rendez-vous auprès de Laurence
(coordonnées téléphoniques disponibles auprès des membres du bureau).

.../...

Cette souscription me donnera droit à des fromages de chèvre et me permettra de connaître notre productrice.

Je reconnais que les aléas de la production agricole peuvent nuire et affecter la quantité et la qualité de lait, donc celles des fromages proposés. J'accepte d'assumer ces risques, sachant toutefois que je recevrai ma juste part de la production de la saison, dans le respect de la charte des AMAP.

Si je ne peux pas venir chercher mon plateau « fromages de chèvre », je peux m'appuyer sur le réseau des intermittents du panier (de la même manière que pour les légumes) ou je peux céder à qui je veux mon plateau, sachant qu'aucun remboursement ne me sera effectué par la productrice.

Les plateaux non récupérés lors des distributions pourront être partagés entre les adhérents de l'AMAP ou remis à des associations tierces.

Récapitulatif :

L'adhérent s'abonne à plateau(x) mensuel(s) de fromages pour 7 livraisons.
L'abonnement a donc un coût total de : €.

Versements Contrat « Fromages de chèvre »
--

En 1 versement deEuros échéance à signature avant la première livraison.

En 2 versements de.....Euros

- échéance à signature avant la première livraison pour le premier versement
- échéance à la semaine 27/2025 pour le second versement.

Les chèques sont libellés à l'ordre de « Laurence NORRY »

Merci d'indiquer ci-dessous les coordonnées de votre/vos chèque (s)

Banque	Agence	Compte
.....

Montant
N° de chèque

Fait à Savigny Le Temple, le/...../2025
(en 2 exemplaires)

<u>Le(s) Adhérent (s) :</u>	<u>La Productrice :</u> <u>Laurence NORRY</u>
-----------------------------	--